

Réf: Dossier 277339

Avis de constitution

SOCIETE « VEGETALYS CÔTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE , Lot 2366, Ilot 138

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Nov 2023, et enregistrés au CEPICI le 02 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VEGETALYS CÔTE D'IVOIRE »

Objet :

- Fourniture de biens et services agricoles
- Distribution d'intrants et matériels agricoles
- Traitements d'hygiène publique
- Travaux d'aménagement paysager
- Production et distribution de produits agricoles
- Cabinet de conseil et de formation en agriculture

- Marketing et communication agricole.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE , Lot 2366, Ilot 138

Dirigeant(s) M ZORE ALEX VENCESLAS, (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00286 du 11/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01910/GTCA/RC/2024 du 11/01/2024

